

1. Intitulé									
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale BA Direction de chœur								
Code									
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur -								
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non								
Site	Genève								
Niveau du cours (si pertinent)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">Si cours annuel :</td> <td style="width: 50%; border: none;">Si cours semestriel :</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">A1</td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">A2</td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">A3</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	Si cours annuel :	Si cours semestriel :	A1		A2		A3	
Si cours annuel :	Si cours semestriel :								
A1									
A2									
A3									
2. Organisation									
Organisation temporelle	<p>Cours régulier annuel</p> <p><i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i></p>								
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30' de cours individuel + 45' de cours collectif à la table + sessions avec le chœur atelier								
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre									
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : cours individuels et collectifs Nombre d'étudiant-e-s : selon effectif								
Langue(s) d'enseignement	Français								
3. Prérequis									
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis								
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)									
<ul style="list-style-type: none"> ○ Étudier et décomposer des partitions chorales complexes, en identifiant les éléments stylistiques et techniques, pour informer les choix interprétatifs et les stratégies de répétition. ○ Élaborer un plan de répétition structuré et efficace, en fixant des objectifs clairs et en organisant les activités de manière à maximiser le temps de pratique et la progression du chœur. ○ Sélectionner et appliquer des méthodes de travail adaptées au répertoire, en tenant compte des défis spécifiques de chaque œuvre pour améliorer la performance du chœur. 									

- Conduire une répétition du Chœur Atelier, en offrant des interprétations personnelles de deux œuvres de styles et d'époques variés.
- Concevoir un programme de concert cohérent pour un effectif choral donné, en sélectionnant des œuvres qui mettent en valeur les forces vocales et musicales de l'ensemble.
- Mener un concert public en présentant des interprétations artistiques uniques et réfléchies, démontrant une compréhension profonde des œuvres et une maîtrise de la direction chorale.
- Conduire et inspirer le chœur avec assurance et sensibilité, en utilisant des compétences en leadership pour alimenter la motivation et la coopération parmi les choristes.

5. Contenu et forme de l'enseignement

L'enseignement est centré sur les thèmes suivants :

- Lecture et analyse orientée de partitions chorales de styles et d'époques différents.
- Établissement d'un choix interprétatif en fonction du répertoire choisi.
- Travail sur les différentes stratégies possibles de mise en pratique.
- Étude pratique des différents problèmes liés à la gestique en fonction du répertoire.
- Étude de la technique de répétition.
- Mise en pratique avec le chœur atelier.
- Connaissance du répertoire.

Les cours sont donnés sous la forme de :

- Cours collectifs à la table (analyse orientée, problèmes techniques de direction, problèmes stylistiques, etc.)
- Cours individuels (technique gestuelle de direction, travail interprétatif individuel, etc.)
- Sessions de direction du chœur atelier.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Pour plus de détails, se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Une note en dessous de 4 est insuffisante et constitue un premier échec. À la fin de la première année du cursus de Bachelor, la répétition de l'évaluation de la discipline principale a lieu avant le début de la deuxième année du cursus.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Milhaly ZEKE	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM